



# Mairie de Claix

Place Hector Berlioz – 38640 Claix

04 76 98 15 36 – Fax 04 76 98 82 81

[www.ville-claix.fr](http://www.ville-claix.fr)

République Française : Liberté, Egalité, Fraternité

## **REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le premier juin deux mille vingt-six

Le conseil municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. REVIL Christophe, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 26 mai 2026

**OBJET : Grand-Rochefort versant ouest – Etude de l'aléa chute de blocs – Plan de financement et demandes de subvention**

**PRESENTS** : M. Christophe REVIL - Maire, Adjoints : Mme MN. STRECKER, M. P. ROUSSET, Mme B. BERTHON, Mme S. ALPHONSE, M. JL. BOUCHAUD, Mme S. IMBERT, M. R. DA SILVA, Conseillers municipaux : M. P. SAPPEY, Mme C. RANGOD, Mme M. BRUN, M. M. CAUDRILLIER, Mme M. TROUILLEAU, M. F. GIRARD, Mme V. VERMAST, Mme AM. RONIN, Mme A. CHIANTIA, Mme D. MARCHAIS, Mme F. FINET, M. M. PICARD BELLAY, Mme B. CAHU, M. A. FARELLY, M. SCHIESS, Mme I. COMTE-DELPLACE, M. R. OLIVIERI, Mme D. PIN.

**POUVOIRS** : M. Y. PASDRMADJIAN (pouvoir donné à JL BOUCHAUD), M. O. LY (pouvoir donné à P. ROUSSET), M. S. MOREL (pouvoir donné à MN. STRECKER)

**ABSENTS** : -

Mme Martine BRUN a été élue secrétaire.

**Délibération N° : DEL 66/2026**

**Nomenclature** : 7.5

**Domaine** : Environnement

**Le rapporteur : Monsieur Raphaël DA SILVA**

Le Rapporteur EXPOSE

VU les articles L.2212-2 5° et L.2212-4 du CGCT, mettant à la charge du Maire, titulaire des pouvoirs de police, une obligation générale de prévention des accidents naturels et une obligation à prendre des mesures en cas de danger grave ou imminent,

VU la loi n°95-101 du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnement et portant création du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM), dit « Fonds Barnier »,

VU la circulaire du 14 décembre 2022 concernant le déploiement du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires « Fonds Vert »,

CONSIDERANT l'éboulement d'environ 1,5m<sup>3</sup> observé en pied de versant le 20 février 2026.

CONSIDERANT la carte des aléas en vigueur depuis 2019 qui renseigne sur un aléa chute de blocs très fort sur l'ensemble du versant ouest et selon la configuration sur le replat sous-jacent. Ainsi qu'un aléa fort dans le prolongement du zonage sur une bande d'environ 50m de largeur.

CONSIDERANT la nécessité pour la commune de procéder de façon approfondie à l'étude de la zone exposée au risque de chute de blocs pour répondre à son obligation générale de prévention des risques naturels.

CONSIDERANT que seules les collectivités réalisant la maîtrise d'ouvrage d'études et de travaux visant à prévenir les risques naturels ou à protéger des biens exposés peuvent solliciter le financement du Fonds Barnier et du Fonds Vert.

Le Rapporteur PROPOSE d'approuver le lancement d'une étude de l'aléa chute de blocs sur le versant ouest du Grand Rochefort, d'approuver le plan de financement proposé en annexe et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Etat des participations financières au titre du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs, dit Fonds Barnier, pour un montant global de 7 675,25€ et au titre du Fonds Vert pour un montant de 4 605,15€.

*Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du Rapporteur  
et après en avoir délibéré à l'unanimité,*

APPROUVE le lancement d'une étude chute de blocs sur le versant ouest du Grand Rochefort.

APPROUVE le plan de financement proposé en annexe.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Etat des participations financières au titre du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs, dit Fonds Barnier, pour un montant global de 7 675,25€ et au titre du Fonds Vert pour un montant de 4 605,15€.

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Madame la Préfète de l'Isère.

**Modalités de vote** : Unanimité (29 POUR)

La secrétaire de séance,

**Martine BRUN**

Le Maire,

**Christophe REVIL**



Date d'affichage: 9.06.2016

Date de retrait: 9.08.2016

# ANNEXE

## Plan de financement prévisionnel

### Etude de l'aléa chute de blocs sur le versant ouest du Grand Rochefort

DEPENSES €HT		RECETTES €HT	
Etudes préliminaires et d'avant-projet (AVP)	9 406,00	Participation commune de Claix (20%)	3 070,1
Etude de projet (PRO)	5 944,50	Participation au titre Fonds Barnier (50%)	7 675,25
		Participation au titre Fonds Vert (30%)	4 605,15
<b>TOTAL € HT</b>	<b>15 350,50</b>	<b>TOTAL € HT</b>	<b>15 350,50</b>
<b>TOTAL € TTC</b>	<b>18 420,60</b>	<b>TOTAL € TTC</b>	<b>18 420,60</b>